



*Vous êtes invités à une consultation publique sur le
Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur
le 12 juillet 2022 à 19h à la salle du Conseil, 119 rue Renaud
Le conseil municipal veut vous écouter!*

Votre présence est capitale!



MOT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de l'élection de novembre dernier, nous sommes en mesure de vous dire que nos actions à émettre le début de l'année de la délégation du service des pompes. Le conseil 22 fait partie de votre communauté, nos pompes travaillent avec vous, ils sont efficaces et efficaces, et il n'y a jamais de service en question sur ce point.

Malheureusement, du côté de la fonction, nous avons également été confrontés à plusieurs enjeux liés à ce service, dont ceux des ressources humaines, financières et matérielles. Comme tous, c'est de notre responsabilité de les adresser.

Nous avons donc fait un important travail d'analyse pour voir un portrait exact de la situation et bien comprendre le fonctionnement de ce service essentiel. Des milliers de compte ont été produits et tous les intervenants concernés ont été consultés.

Il s'agit d'un sujet délicat pour nos citoyens et citoyens et soyez assurés que notre démarche se veut transparente et inclusive.

Aujourd'hui, nous vous transmettons toute l'information que l'administrateur et le conseil provincial sur ce dossier. Nous souhaitons qu'une discussion sur l'avenir du service incendie soit entreprise cette année.